

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Rougemont, que le Conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement no 2003-053 et ses amendements, lors d'une séance du Conseil qui se tiendra, le 5 mars 2018 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal, située au 61, chemin de Marieville à Rougemont.

1. Identification du site concerné :

490, chemin des Sept, lot 1 714 682

Nature et effet :

La demande vise à porter la largeur minimale continue permise pour deux lots non desservis de 50 m chacun à 46,59 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 16 février 2018.



Kathia Joseph, OMA
Directrice générale